

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Béziers, le - 9 MARS 2015

Service Risques
Division Risques Accidentels et Suivi des Sites Seveso

Le Président de la Commission de Suivi de Site de
la zone industrielle du Capiscol

à

Affaire suivie par : Philippe VIALLE
philippe.vialle@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04.34.46.67.08 – Fax : 04.34.46.67.36

Mesdames et Messieurs
les membres de la commission
(destinataires in fine)

Référence :

Objet : Compte rendu de la séance du 04 février 2015

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour attribution en ce qui vous concerne, le compte rendu de la Commission de Suivi de Site (CSS) de la zone industrielle Capiscol du 04 février 2015.

Je vous précise que les études et documents présentés à la CSS sont accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « CLIC et CSS de l'Hérault ».

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de la CSS

Nicolas LERNER